

Évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace 2012-2013

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE ESA LE 75

Comité des experts :
Mme Fabienne PIRONET et M. Bernard CAZAUX, présidents
MM. David CASCARO, Patrick CORILLON et Patrick TALBOT, experts

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus en Arts plastiques, visuels et de l'espace. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 24 et 25 janvier 2013 à l'ESA Le Septante-cinq (ESA LE 75). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Après avoir présenté l'établissement, il examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

L'École supérieure des arts Le Septante-cinq (dénommée ci-après l'ESA LE 75), située à Woluwe-Saint-Lambert, offre une formation spécialisée et diplômante pensée sur une durée de trois ans et comprenant quatre options appartenant au domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace : Graphisme, Images plurielles imprimées, Peinture et Photographie.

- 1 L'ESA LE 75 est un établissement d'enseignement supérieur artistique qui prépare ses étudiants au diplôme de bachelier décliné sous 4 intitulés : Graphisme, Images plurielles, Peinture et Photographie. Ces formations sont clairement identifiées et répondent pleinement aux définitions de l'enseignement de cycle court (3 ans). Il s'agit d'un panel d'enseignements complémentaires offert aux étudiants qui peuvent développer progressivement et diversement leur potentiel créatif selon un suivi personnalisé.
- 2 Les finalités professionnelles sont assumées sans rien abandonner des principes afférents à la création artistique. Les enjeux commerciaux sont pris en compte mais mis raisonnablement à distance (une « mise à distance critique et poétique » précise l'établissement). Cette double exigence sert de philosophie de projet dans les réflexions menées sur ce que pourrait être l'évolution future de l'établissement. Il est important de préciser ici que l'ESA LE 75 est en train de surmonter la crise récente qui l'avait fragilisée et qu'il donne l'impression d'être entré de plain-pied dans une période de reconstruction et de changement à laquelle toutes les parties sont associées et apportent une contribution positive.
- 3 C'est avec énergie et générosité que les équipes (administration et enseignants) s'engagent. Les étudiants reconnaissent la grande compétence de leurs professeurs, la pédagogie ouverte qu'ils instruisent ainsi que la proximité qui facilite les échanges. Ils apprécient finalement de pouvoir construire leur projet dans le respect intellectuel et artistique de cette formation ouverte et qui tient compte des exigences de la démocratisation culturelle.
- 4 Même s'il s'agit d'un cycle court (et il faut remarquer que l'établissement s'approprie bien la réglementation par endroits très contraignante), la manière dont sont articulés les ateliers et les cours théoriques incite les étudiants à développer tout au long de leur parcours une forme de recherche. Celle-ci, bien qu'elle ne réponde pas aux stricts attendus de la recherche telle que prévue au sein des cursus universitaires, n'en est pas moins une véritable recherche. On peut notamment en mesurer l'incidence dans la production des projets artistiques de fin d'études.
- 5 Les enseignants ont tous une activité professionnelle reconnue et la direction les encourage vraiment à ne pas y renoncer. De nombreux *workshops*, voyages, conférences, visites, accueils de professionnels de tous types (parmi lesquels des anciens diplômés) sont organisés afin de permettre aux étudiants d'avoir une bonne connaissance des milieux qu'ils souhaitent intégrer.
- 6 Les membres des jurys de fin d'année sont des personnalités qualifiées choisies par l'établissement, leurs commentaires pendant les épreuves et les avis qu'ils rendent ont un impact positif sur le travail des étudiants.
- 7 Les représentants du monde professionnel que le comité des experts a rencontrés renvoient l'image d'un établissement qui prépare efficacement les étudiants au monde du travail ; ceux-ci ont une bonne conscience des enjeux professionnels. Les sujets qu'ils traitent intègrent souvent un cahier de charges concret. Ils sont capables de réaliser des projets en vraie grandeur (par exemple le montage de l'exposition des travaux de fin d'année dans un espace qu'ils ont entièrement aménagé).
- 8 Il existe une très grande porosité entre les cours théoriques et les productions en atelier grâce aux rapports constructifs qu'entretiennent les enseignants de ces matières (projets partagés, travail sur l'oral et l'écrit en regard des projets plastiques, etc.).
- 9 Les étudiants d'options différentes peuvent bénéficier de plusieurs dispositifs leur permettant de se rencontrer, d'échanger, de travailler ensemble sur des projets pluridisciplinaires et de développer un regard critique sur leurs productions (la *Semaine Switch*, les cours théoriques communs, l'Atelier du livre, les voyages

à finalité pédagogique, etc.). Il serait cependant souhaitable de s'assurer que l'ensemble du corps professoral soit impliqué et associé à de tels rapprochements (**Recommandation 1**).

- 10 La coordination pédagogique est efficiente dans le cadre de chaque option, les enseignants constituent de véritables équipes de travail. Il existe même à plusieurs endroits une certaine forme de transversalité entre options qui prépare utilement les étudiants à ce qui est devenu pratique courante dans les milieux professionnels.
- 11 L'établissement initie des rencontres avec le monde extérieur et interroge d'autres disciplines artistiques (musique, littérature, cinéma, etc.). Ces dernières font l'objet d'un enseignement régulier ou de séances ponctuelles ; elles sont génératrices de questionnements complémentaires et favorisent une ouverture d'esprit toujours souhaitable.
- 12 L'établissement parvient à transformer les contraintes qu'implique une formation de cycle court sur trois années en avantages : l'intensité du rythme et la densité des productions concourent à ce que les étudiants soient capables au terme de leur formation d'aller au bout de leurs idées, d'énoncer et de présenter un projet personnel et de le gérer dans le temps imparti.
- 13 Il existe des outils et des supports pédagogiques nombreux, précis, abondants et de qualité (fiches de cours avec référentiel de compétences et déclinaison de celles-ci pour chaque projet, briefings écrits pour les ateliers, plans pour les cours théoriques, etc.).
- 14 Les étudiants sont informés des modalités des évaluations via les fiches de cours. Ils semblent satisfaits de la manière dont leurs travaux sont évalués (évaluation utile, formative, continue, suivi individuel dans le respect de l'étudiant, regards et échanges collectifs). Le suivi pédagogique est très personnalisé et concourt à l'autonomie des étudiants.
- 15 Bien qu'il n'y ait aucune disposition légale prévoyant l'existence de stages pour les options proposées, l'établissement conseille fortement aux étudiants d'en réaliser un durant leurs vacances. L'établissement leur remet à cet effet une liste de lieux possibles et les enseignants les soutiennent dans cette démarche.
- 16 La définition du projet personnel de l'étudiant est au cœur de tout le processus pédagogique mis en place par l'établissement. Il se concrétise dans le travail de troisième année que l'étudiant présente lors du passage de son diplôme, où les productions plastiques et les textes référents doivent rendre compte du degré d'autonomie acquise.
- 17 Les personnels en charge du dossier des étudiants sont toujours disponibles pour répondre à leurs différentes demandes et leur proposer avec les enseignants concernés une réelle assistance en cas de décrochage.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Ce qui a présidé au choix du renouvellement des matériels et du laboratoire argentin est en cohérence avec le projet pédagogique de l'établissement. Cependant le comité des experts souligne l'accent insuffisamment mis sur le numérique dans la formation compte tenu notamment de l'avantage que la maîtrise de cette nouvelle technologie confère pour l'insertion professionnelle des diplômés. L'établissement devrait, comme l'équipe enseignante y réfléchit, renforcer et regrouper en début de cursus la formation initiale aux outils numériques au lieu de la diluer sur plusieurs années (**Recommandation 2**).
- 2 L'assez récente disparition de certains cours théoriques (philosophie, esthétique, sociologie, sémiologie, etc.), disparition imposée par l'autorité de tutelle pour des raisons de quotas, ne prépare pas suffisamment les étudiants qui désirent poursuivre leur formation dans d'autres institutions d'enseignement supérieur. Le comité des experts encourage la démarche entreprise par la direction pour la réintroduction de tels cours (**Recommandation 3**).

- 3 Certains anciens étudiants rencontrés ont également fait part de la difficulté éprouvée lorsqu'ils ont souhaité poursuivre leurs études dans d'autres établissements (difficile reconnaissance du diplôme pour le passage d'un cycle court à un cycle long, cf. point 2). L'établissement devrait informer de manière claire et sincère les étudiants sur les possibilités et les réelles conditions de poursuite d'études (masters, passerelles, équivalences, etc.) **(Recommandation 4)**.
- 4 Le comité des experts encourage également l'établissement à poursuivre et intensifier l'esprit de flexibilité qui préside à la mise en place de certaines séquences ou rythmes pédagogiques **(Recommandation 5)**. Ceci, afin de favoriser des possibilités de travail de type intensif (modularités, *workshops*, etc.).
- 5 Enfin, l'établissement doit préciser l'usage pédagogique et renforcer la visibilité sur son site Internet des blogs des quatre options (Photo, Peinture, Images plurielles et Graphisme) **(Recommandation 6)**.

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

a) Ressources humaines

- 1 Les équipes sont engagées, disponibles et généreuses. L'attachement de l'ensemble du personnel à l'établissement et à ses valeurs est une qualité reconnue par tous, les étudiants actuels et anciens s'en font les témoins.
- 2 La politique de recrutement des enseignants est réfléchi ; c'est selon une progressivité stratégique que sont choisis puis intégrés ceux qui deviendront professeurs : d'abord engagés comme membres de jurys, puis invités à conduire des *workshops*, ensuite conférenciers et enfin professeurs.
- 3 Au niveau de l'équipe administrative, un réel travail de réflexion et de construction a fait naître une équipe efficace, distribuée selon un organigramme convainquant qui précise les tâches de chacun.
- 4 La direction soutient les enseignants dans leurs activités artistiques et critiques en favorisant leur mobilité et leur présence sur la scène contemporaine. Cela se traduit par un aménagement du temps si nécessaire, une réponse favorable aux initiatives concertées des enseignants pour s'organiser entre eux ; manière d'affirmer et d'assumer une responsabilité collective.

b) Ressources matérielles

- 5 Les étudiants apprécient l'existence d'une procure leur permettant d'acquérir des fournitures, tout comme ils bénéficient de matériel d'impression à moindre coût. Ils disposent également d'une cafétéria (chaleureusement animée par les « dames en bleu ») où ils trouvent des produits de qualité à prix réduits.
- 6 La taille humaine de l'établissement favorise la saine émulation entre les options, le couloir central qui distribue les différents ateliers et lieux de ressources génère une circulation favorable aux échanges.
- 7 L'établissement a su ajuster sa pédagogie aux contraintes matérielles et d'équipements. Bien qu'il n'y ait pas à proprement parler de veille technologique et malgré les contraintes financières, la volonté d'acquérir des outils performants dernière génération est perceptible.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

a) Ressources humaines

- 1 Le comité des experts estime qu'il serait positif pour l'établissement de mettre en place une politique de formation et d'évaluation du personnel (**Recommandation 7**). Afin de favoriser un renouvellement régulier des responsabilités, il apparaît également important de préciser le statut des coordinateurs d'options : leurs missions, la durée de leurs mandats et leur mode de désignation (**Recommandation 8**).
- 2 Le titre de « secrétaire » affecté aux membres de l'équipe administrative est trop général et ne permet pas d'identifier clairement les fonctions assurées par chacun (comptabilité, parcours de l'étudiant, mobilité internationale, etc.).

b) Ressources matérielles

- 3 L'établissement dispose d'une bibliothèque. Celle-ci est cependant insuffisante et inadaptée pour un établissement d'enseignement supérieur ; il conviendrait qu'un budget d'acquisition substantiel lui soit alloué **(Recommandation 9)**.
- 4 Les locaux sont vétustes et mal insonorisés et l'option Graphisme ne dispose pas d'un espace qui lui soit attribué en propre. Etant entendu qu'un déménagement prévu, le comité des experts encourage toutefois l'établissement à revoir l'organisation du bâtiment afin de palier temporairement au manque de place pour l'option Graphisme **(Recommandation 10)**.
- 5 Le matériel pédagogique mis à la disposition des étudiants est à diversifier et à augmenter **(Recommandation 11)**.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les étudiants qui le souhaitent peuvent accomplir des séjours dans le cadre des échanges Erasmus. Ils reçoivent personnellement les renseignements préalables par *email* (ils regrettent cependant ne pas pouvoir disposer d'informations complémentaires sur certaines modalités pratiques, notamment à propos du logement). Un enseignant est en charge de ces programmes, il s'assure que les partenariats engagés correspondent aux visées pédagogiques de l'établissement et suit le travail des étudiants. À leur retour, ceux-ci sont tenus de présenter publiquement le travail qu'ils ont produit, ce qui constitue un partage d'expérience édifiant.
- 2 L'établissement organise plusieurs voyages chaque année, participe à des expositions, demeure proche du monde professionnel et des milieux artistiques belges et internationaux.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le nombre de destinations pour les échanges Erasmus devrait être élargi et diversifié (**Recommandation 12**).
- 2 L'établissement n'organise pas de services à la communauté comme par exemple des cours pour amateurs. Les activités qui ont lieu en fin de journée et qui sont hébergées à la demande de la commune (cours de néerlandais par exemple) sont sans rapport direct avec celles de l'établissement.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les changements récents (direction et renouvellement d'enseignants) font apparaître des améliorations importantes unanimement reconnues (tournant observé et souligné par les professionnels rencontrés).
- 2 La démarche qualité a accéléré les chantiers tels que l'élaboration des fiches de cours, les briefings écrits, la révision des examens d'admission, etc. et a permis d'en dégager de nouveaux. Une coordinatrice qualité intégrée, engagée et soutenue par la direction, veille à ce que les processus d'amélioration continue soient bien compris par les enseignants qui participent activement aux réflexions et à la mise en place des actions afférentes. Une « culture » de réunions et de débats a fait son apparition.
- 3 La démarche qualité a permis de redéfinir une identité d'établissement sur des bases réfléchies et plus fermes. Elle a également aidé au développement de son évolution positive à travers différentes crises surmontées tout en préservant le respect de certains principes bien ancrés dans la tradition de l'établissement.
- 4 Le comité des experts estime que Le 75 a une véritable spécificité qu'il est important de préserver dans de bonnes conditions. De ce point de vue, le projet de rapprochement avec l'Académie Royale des Beaux Arts de Bruxelles s'est engagé dans une démarche et selon une méthode participative qu'il convient de poursuivre.
- 5 Le site Internet du 75 est un bon support de présentation qui assure aussi la promotion des étudiants récemment diplômés, il s'avère utile pour leurs recherches d'emplois.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Un fort décalage est apparu entre ce que le rapport d'évaluation interne décrit et la réalité observée par le comité des experts. Il n'est pas seulement en décalage avec la réalité, il est assez négatif, en fort contraste avec l'énergie positive qui traverse aujourd'hui l'établissement et témoigne de son dynamisme retrouvé après une crise éprouvante.
- 2 Le comité des experts encourage l'établissement à formaliser davantage la communication interne (**Recommandation 13**). Le rapprochement naturel des différents acteurs au sein d'un établissement, même de taille modeste, ne suffit pas pour assurer une communication efficace.
- 3 Les experts incitent l'établissement à accentuer la visibilité de ses instances de gouvernance auprès de toutes les parties prenantes. Il devrait également accompagner le Conseil étudiant dans son rôle d'acteur de la vie de l'établissement et de la démarche qualité (**Recommandation 14**).
- 4 L'établissement devrait en outre réfléchir à la manière de renforcer son image externe en valorisant ses actions actuellement laissées à l'initiative un peu dispersée des enseignants (**Recommandation 15**).

Conclusion

De l'analyse du rapport d'autoévaluation et de sa visite d'évaluation externe, le comité des experts a retenu essentiellement les éléments qui suivent.

L'établissement, modeste en taille et en options proposées aux étudiants, est aujourd'hui bien structuré et traversé d'une énergie positive. Toutes les équipes sont compétentes et engagées dans la concrétisation des valeurs de l'établissement.

Les enseignements dispensés sont cohérents et en accord avec les objectifs visés – la finalité professionnelle est particulièrement bien assumée tout en permettant aux étudiants de développer des compétences en recherche artistique. La coordination pédagogique est assez bien assurée, ce compris entre les cours théoriques et les productions en atelier. Les étudiants ont l'occasion de participer à des activités transversales et bénéficient de supports pédagogiques et humains remarquables. La pédagogie proposée sait s'adapter aux diverses contraintes matérielles et d'équipement qui s'imposent à l'établissement et une véritable politique d'échanges Erasmus est déployée.

Si les étudiants sont très bien formés à leur future profession, avec un petit bémol pour ce qui concerne la formation aux outils numériques, ceux qui souhaitent poursuivre leur formation au niveau Master rencontrent toutefois quelques difficultés. Une meilleure information sur les passerelles et équivalences serait souhaitable ainsi que la réintroduction des cours théoriques abandonnés.

Malgré quelques manques en matière de communication interne (notamment à l'égard des étudiants), la mise en place de la démarche qualité a donné lieu à plusieurs chantiers importants pour la redynamisation de l'établissement. Ceux-ci s'inscrivent d'ores et déjà dans la perspective d'un rapprochement avec l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Le comité des experts encourage l'établissement à poursuivre dans cette voie positive et à tabler sur ses forces avérées pour renforcer sa visibilité ainsi que son identité dans un cadre matériel (locaux, accès bibliothèque, etc.) plus favorable.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Formations répondant pleinement aux définitions de l'enseignement de cycle court ⇒ Panel d'enseignements complémentaires permettant aux étudiants de développer progressivement leur potentiel créatif ⇒ Définition du projet personnel de l'étudiant au cœur du processus pédagogique de l'ESA LE 75 ⇒ Finalités professionnelles assumées ⇒ Engagement et compétences des équipes, attachement aux valeurs de l'ESA LE 75 ⇒ Développement d'une forme de recherche tout au long de la formation ⇒ Nombreux <i>workshops</i>, voyages, conférences, visites, accueil de professionnels de tous types ⇒ Étudiants confrontés au milieu professionnel divers ⇒ Grande porosité entre les cours théoriques et les productions en atelier ⇒ Possibles échanges et rencontres entre options ⇒ Bonne coordination pédagogique ⇒ Nombreux outils et supports pédagogiques ⇒ Information claire sur les modalités d'évaluation ⇒ Soutien aux étudiants en décrochage ⇒ Stages encouragés ⇒ Soutien de la direction dans les activités artistiques et critiques des enseignants ⇒ Pédagogie adaptée aux contraintes matérielles et d'équipements ⇒ Véritable politique d'échange Erasmus ⇒ Poursuite et mise en place de chantiers suite à la démarche qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Disparition de certains cours théoriques ⇒ Accent insuffisamment mis sur le numérique ⇒ Difficultés pour les diplômés à poursuivre leur formation dans un autre établissement (master, passerelles, équivalences, etc.) ⇒ Bibliothèque non adaptée à un enseignement supérieur ⇒ Vétusté et mauvaise insonorisation des locaux ⇒ Décalage entre le rapport d'autoévaluation et la réalité observée par les experts en visite ⇒ Manque de communication interne

Opportunités et risques

- ⇒ Localisation au centre de Bruxelles et rapprochement possible avec d'autres ESA
- ⇒ Environnement socioculturel local et national riche et dynamique

Recommandations

- ⇒ Poursuivre la démarche de réintroduction des cours théoriques abandonnés
- ⇒ Renforcer et regrouper au début du cursus la formation aux outils numériques
- ⇒ Poursuivre et intensifier l'esprit de flexibilité qui préside à la mise en place de certaines séquences ou rythmes pédagogiques afin de favoriser des possibilités de travail de type intensif
- ⇒ Informer de manière claire les étudiants sur les possibilités et les réelles conditions de poursuite de leurs études
- ⇒ Mettre en place une politique de formation et d'évaluation du personnel et définir le rôle du coordinateur d'option
- ⇒ Revoir le budget alloué à la bibliothèque et repenser son fonctionnement
- ⇒ Revoir l'organisation du bâtiment afin de permettre une appropriation des locaux par toutes les options dans la perspective du déménagement
- ⇒ Élargir les destinations Erasmus
- ⇒ Formaliser la communication interne et s'assurer de l'efficacité de celle-ci
- ⇒ Assurer une meilleure visibilité des instances de gouvernance de l'établissement et accompagner les étudiants dans leurs rôles d'acteurs de la vie de l'ESA LE 75
- ⇒ Renforcer l'image de l'établissement en valorisant les actions mises en place

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire : Nous avons apprécié la qualité d'écoute des experts lors de la visite. La pertinence de leur compte rendu oral a eu un effet positif sur toute l'école. Le succès de nos portes ouvertes en mars et celui de nos jurys avec leurs vernissages en juin ont confirmé leurs constats sur nos énergies positives. Dans la foulée, nous avons redéfini notre "noyau d'identité", qui renforce désormais notre image tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et nous aide à nous projeter vers l'avenir. A part quelques nuances sur la répartition de l'apprentissage numérique, sur l'évaluation du personnel et sur la question des bâtiments qui attend le déménagement à moyen terme, nous sommes en accord avec leur formulation, que nous trouvons à la fois réaliste, nuancée et positive.

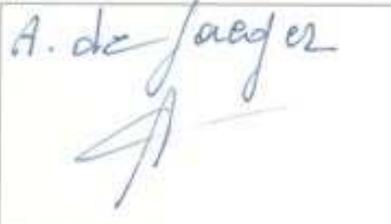
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
qualité



¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.